

La place des Ressources Humaines dans la Politique Sectorielle de Santé

Atelier de validation du rapport de médicalisation des aires de santé rurales

Bamako les 15 – 18 septembre 2009

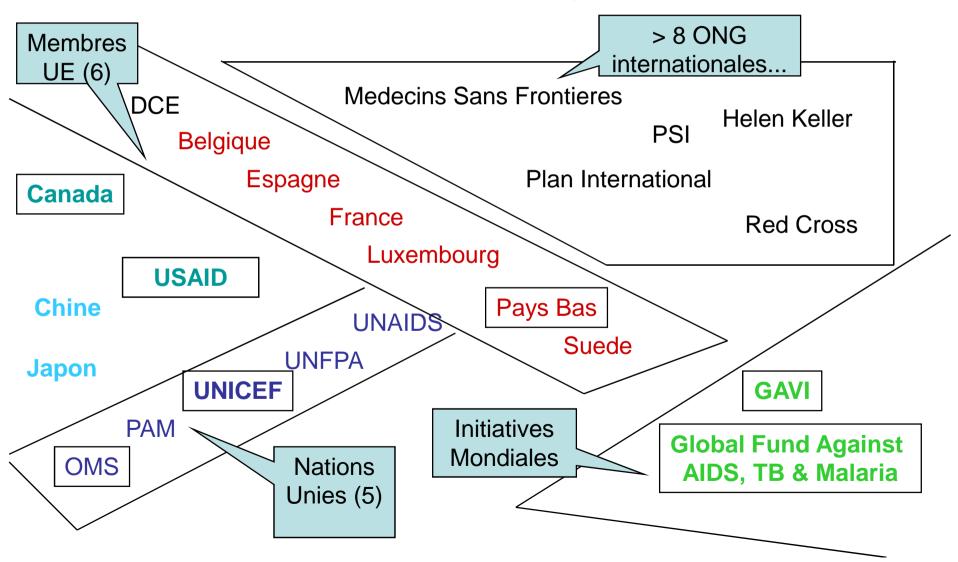
RADISSON BLU

Plan

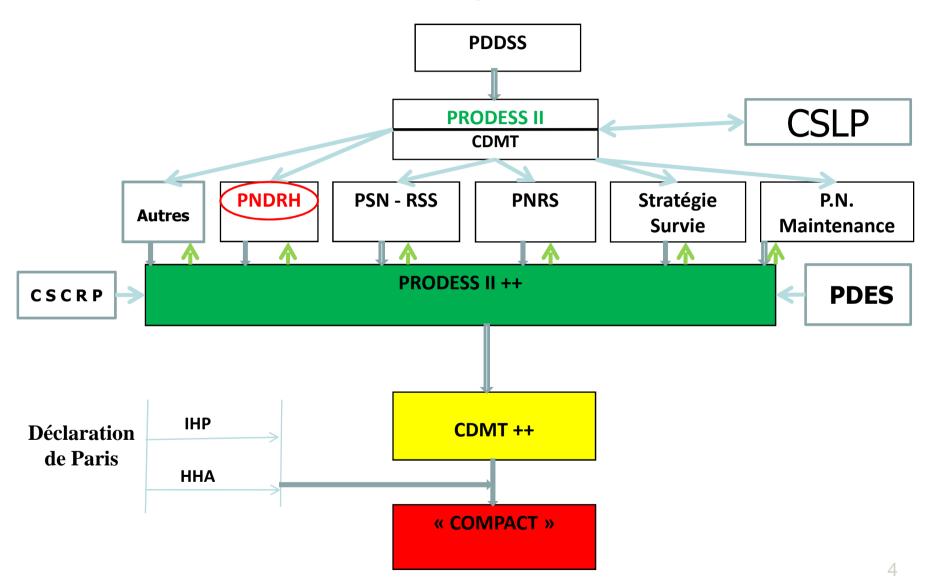
- 1. Pourquoi l'IHP+ / Compact
- 2. Place des RH dans les séquences d'élaboration du Compact/IHP
- 3. Déclaration de politique sectorielle
- 4. Plan de Développement Sanitaire et Social
- 5. PRODESS I
- 6. PRODESS II
- 7. PRODESS II Prolongé

1. Pourquoi l'IHP+/ Compact?

Division du Travail, Réduction des procédures, Redevabilité Mutuelle, Plus de Prévisibilité des Financements, Ressources Additionnelles, Appropriation, Harmonisation, Alignement,



2. Place des RH dans les séquences d'élaboration du Compact/IHP



3. Déclaration de politique sectorielle

Déclaration de politique sectorielle de santé et de population (15 décembre 1990) rappel entre autres que :

- La Constitution de la République du Mali garantit, le droit à la santé.
- La politique sanitaire du Mali est conforme, d'une part, aux grands principes de l'OMS dont il est membre et d'autre part à ses réalités socio-économiques et culturelles.
- L'objectif majeur de la politique sanitaire du Mali est la réalisation de la santé pour tous sur un horizon aussi rapproché que possible en:
 - assurant des services de santé de qualité (médicalisation, etc.), géographiquement et économiquement accessibles y compris la disponibilité du médicament essentiel;
 - améliorant l'efficacité du système de santé par une gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières.

4. Plan de Développement Sanitaire et Social (PDDSS)

OBJECTIF GÉNÉRAL:

Le Plan Décennal 1998 – 2007 vise l'amélioration de l'état sanitaire et social des populations afin de leur permettre de mieux participer au développement économique et social.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES:

- 1. Assurer l'accessibilité géographique et financière de l'ensemble de la population à des services sociaux de santé et de qualité;
- 2. Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies prioritaires ;
- 3. Lutter contre l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale ;
- 4. Promouvoir le développement des communautés avec leur propre participation ;
- 5. Accroître la performance des services de santé et d'action sociale ;
- 6. Garantir un financement équitable et durable des systèmes de santé et d'action sociale.

5. PRODESS I (1998 – 2002)

Les interventions programmées porteront sur 5 volets :

- 1. l'extension de la couverture et l'amélioration de la qualité des services de santé ;
- 2. la lutte contre les exclusions et mobilisation sociale en faveur de la santé ;
- 3. la promotion de mécanismes alternatifs de financement;
- 4. le développement des ressources humaines ;
- 5. le renforcement institutionnel.

5. PRODESS I (1998 – 2002) (suite)

Objectif volet 4 PRODESS I:

Rendre disponibles en quantité et en qualité les besoins en ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du PRODESS.

(Plusieurs stratégies sont mises en œuvre dont la médicalisation des aires de santé zones rurales)

 Création en 1999 de la Mission de Développement des Ressources Humaines (MDRH)

6. PRODESS II composante santé (2005 – 2009)

Sept volets:

VOLET I : Accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires

VOLET 2 : Disponibilité, qualité et gestion des ressources humaines

VOLET 3 : Disponibilité des médicaments essentiels, des vaccins et des consommables médicaux.

VOLET 4: Amélioration de la qualité des services de santé, augmentation de la demande et lutte contre la maladie.

VOLET 5 : Accessibilité financière, soutien à la demande et la participation

VOLET 6 : Réforme des Etablissements Hospitaliers et des autres établissements de Recherche.

VOLET 7: Renforcement des capacités institutionnelles et décentralisation

Création de la Cellule de Développement des RH

7. PRODESS II prolongé (2009 – 2011) (suite)

Création de la Direction des Ressources Humaines au sein du Département de la santé

Elaboration de la Politique Nationale de Développement des Ressources Humaines pour la Santé et ses plans stratégiques

Merci pour votre aimable attention